L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 NOVEMBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 4 NOVEMBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIOREES,

—ET DE—

BEAUCOUP DE VALEUR,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

Succession de Hypolite Belot.

Marie Louise Belot et als. versus Emma et Amélie Belot.

No 45,670—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 6 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 septembre 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations de la réunion de famille homologuée le 2 octobre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Solis (maintenant Locust) et Magnolia (anciennement Emanuel), et désigné par le numéro quatre, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ancien arpenteur, sous la date du cinquième jour de mars 1855, et déposé dans le bureau de William Shannon, ancien notaire de cette ville, comme plan No vingt-huit du livre de l'adjudication, lequel mesurait vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Clio sur cent dix-sept pieds cinq pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et mansarde, avec quatre chambres en bas et deux chambres en haut, et dépendances dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, cit rne à gaz, etc., connue par le No municipal 2528 rue Clio.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara (anciennement St Madeleine) Magnolia, (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, et daté le 23 janvier 1869 annexé pour références à un acte de vente par Henry W. Taylor à Veve James Lambert, passé le 13me jour de février 1869 pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville; lequel dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Clara sur trente pieds de largeur dans le fond, sur quatre-vingt-trois pieds six pouces une ligne de profondeur sur la ligne du lot No vingt-et-un et quatre-vingt dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt-trois.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises, avec quatre chambres et un cabinet de chaque côté, lieux d'aisance, citernes, cour, etc., connues par les numéros municipaux 1652 et 1654 rue Gravier.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus, et désigné par le No vingt-trois, d'après le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, d'après le dit plan, trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pi ds de largeur dans le fond par quatre-vingt-dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot vingt-deux et quatre-seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du lot No vingt quatre; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises et ayant trois cabinets et cuisine de chaque côté; citerne, cour, lieux d'aisance, etc; connue comme les Nos municipaux 1656 et 1658 rue Gravier.

5° Un certain lot de terre, situé dans le Second district et de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par F. N. Tourné architecte, daté le 1er mai 1867, et déposé en le bureau de F. Grima, notaire; lequel dit lot mesure en mesure américaine trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, sur une profondeur de soixante-quinze pieds neuf pouces et deux lignes entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Dauphine par la propriété de F. P. Avegno et dans le fond par le lot A, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Les améliorations comprennent une maison simple en bois, contenant 2 chambres et cabinets, dépendances dans le fond avec toit en ardoises, contenant deux chambres et deux cabinets et galerie, hydrants, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 931 rue Toulouse.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne Toulouse et St-Pierre, et mesurant, d'après un plan de Paul C. Boudousquié, arpenteur, le 18 mars 1867, quarante huit pieds de face à la rue Dauphine sur cent soixante-deux pieds dix pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et soixante-neuf pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue St Pierre, à laquelle profondeur le dit terrain s'ouvre à angle droit vingt pieds quatre lignes ensuite sur une seconde ligne de profondeur deuze pieds neuf pouces et trois lignes, ensuite s'ouvrant encore à angle droit huit pieds six pouces et deux lignes, ensuite sur une autre ligne de profondeur de quarante six pieds trois pouces et cinq lignes, puis enfin se fermant à angle droit trente-neuf pieds deux pouces et quatre lignes, ensuite sur une dernière ligne de profondeur trente quatre pieds deux pouces allant jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure trente sept pieds. Le tout d'après le plan de D. E. Seghers, arpenteur, daté le 2 mai 1895.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage avec mansarde, contenant 3 chambres et deux cabinets dans la mansarde de chaque côté; aussi, une maison double en briques à deux étages dans le fond avec 3 chambres en haut et 3 chambres en bas de chaque côté, gaz, hydrants, lieux d'aisance, écurie, poulailler, etc., connus par les numéros municipaux 625 et 627 rue Dauphine.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Trémé, dans l'îlet borné par les rues Robertson, St Philippe, Ursulines et Claiborne; lequel lot est désigné par le No 4 d'après un plan dressé par Joseph Pillié, arpenteur de ville, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire de cette ville, le 17 février 1831, et mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 3 et de l'autre par le lot No 5 et dans le fond par le lot No 6.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à deux étages, toit en ardoises, retirée de la rue avec trois chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, puits, etc. connues par les numéros municipaux 1604 et 1606 rue des Ursulines.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Orléans, Ste Anne et Derbigny, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par D. E. Seghers, le 1er mai 1895, et ci-annexé pour références.

Le dit lot mesure, d'après le dit plan, vingt-sept pieds deux pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Ste-Anne de quatre vingt-quinze pieds dix pouces et sept lignes.

Les améliorations comprennent une maison double en bois, toit en ardoises, contenant deux chambres et un cabinet de chaque côté sur le premier étage et deux chambres et 3 cabinets dans la mansarde aussi une bâtisse à deux étages en bois dans le fond, toit en ardoises, avec 2 chambres en haut et 2 chambres en bas, hidrants, lieux d'aisance, citernes, etc., connue par les numéros 729 et 731 rue Claiborne.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire (maintenant Decatur), Moreau (maintenant Chartres), Marigny et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par A. D Hémécourt, arpenteur, le 22me jour de juillet 1840, déposé comme plan numéro cinq du livre de plans numéro deux, dans le bureau de Octave de Armas, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot de terre mesure vingt et un pieds de face à la rue Mandeville, la même mesure dans le fond sur la ligne le séparant du lot numéro cinq, et quatre-vingt-treize pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec allée sur le côté, contenant trois chambres en bas et deux grandes chambres en haut; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant en tout quatre chambres; citernes, hydrants, cour en pierres plates, etc.; connue par le numéro municipal 512 rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un crédit de un an ou à un et deux ans, en billets à l'acquéreur, divisé en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer ses bâtisses sur les dites propriétés pour leur valeur entière, et devra transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets, et finalement, devra payer tous les honoraires d'arcoule, lesquels honoraires sont par la présente fixés à 5 pour cent sur le montant du procès dans le cas des procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'aucune part des dits billets. L'acquéreur devra payer en plus et au delà du prix d'adjudication, les taxes pour l'année courante 1895, et devra déposer avec les encanteurs 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 5 9 16 23 30—6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX MAISONS DOUBLES, VENTE EN BLOC.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Rayssiguier.

No 46,203—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, 13 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans**, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 octobre 1895, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Trémé, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 198 borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson et St-Philippe, et désignés par les Nos deux et trois d'après un plan daté le 9 décembre 1839, lequel est annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 11me jour du même mois et de la même année; lesquels dits lots mesurent chacun (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux maisons doubles désignés par les numéros municipaux 1,610 et 1612, 1,614 et 1,616 rue des Ursulines. 1,610 et 1,612 ont 2 chambres, cabinet et escalier de chaque côté, et couverts en ardoises, une bâtisse à deux étages, et poterie en ardoises dans le fond ayant une chambre en haut et une en bas à chaque maison, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc. Nos 1,614 et 1,616 ont quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, par des billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et garantis par hypothèques spéciales et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. Un dépôt comptant de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9oct—9 16 23 30—nov 6 13

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

WAGONS, ETC.

James J. Frigerio vs ses créanciers.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau No 5 & 7 6 rue Baronne— En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred D. King, juge, daté le 25 octobre 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente, au local, 241 RUE CLAIBORNE, près Esplanade, le LUNDI, 11 novembre 1895, à 11 heures A. M.—

Un lot de wagons, brancards, glacières, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 oct—30—nov 9 10 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONG SHORE REAL ESTATE CO., LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois à deux étages, No 1729 rue Clio.

Succession de John Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,025.

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONGSHORE, Real Estate Co. Ltd., N. Weil Longshore, Encanteur — Bureau 617 Place Commerciale—Le MERCREDI, 20 novembre 1895, à midi, à la New Orleans Auction Exchange Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1894, lancé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Divis on D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

La maison double No 1729 rue Clio, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Apollo, maintenant Carondelet, Clio et Calliope; le dit îlet est désigné par le numéro trente-et-un.

La maison contient 8 chambres ainsi une bâtisse dans le fond avec 6 chambres. Le lot de terre est désigné par le numéro un et forme une partie du lot numéro treize de l'îlet No 31 du Faubourg Louisa et mesure, en mesure américaine, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Clio sur cent cinquante-neuf (1'9) pieds neuf (9) pouces et sept (7) lignes de profondeur, entre lignes parallèles; près des marchés, écoles et églises.

Conditions —Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un an de crédit avec des billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité, avec 8 0|0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant au delà de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1895. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 oct—16 20 27—nov 3 10 17 20

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement de Choix.

DOUBLE COTTAGE NEUF

Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH. — J. Paul Hecker encanteur. —Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent, en vacance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un ce tain lot de terre, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit îlet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro par 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèques liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; toutes les taxes sont payées; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

13 oct—13 20 23 27—nov 3 10 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tabac Périque-Lait Condensé

Installations et Meubles de bureaux, dans l'affaire de J. E. Richards vs Ses Créanciers. No du Dossier 46,138—Cour Civile de District.—

A VENDRE pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, J. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 148 rue Carondelet—Le MERCREDI, 6 novembre 1895, à 10 heures 30 A. M., sur les lieux, No 522 rue Poydras, près de la rue Magazine en vertu de et conformément à l'ordre rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 25 octobre 1895, No du dossier 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques: 2 Barils de Tabac Périque, 41 Caisses de Lait Condensé; Ameublement et installations de bureau, partition, etc.—Le tout d'après un inventaire supplémentaire enregistré. — Conditions — Comptant sur les lieux.

26 oct—26 27—1er nov—à date

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost of the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent Free.

Building Edition, monthly $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Le Plaisir est Fini,
Maintenant Occupons-Nous des Affaires.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de
SOARDS
Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Romparts au fleuve.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
L. SOARDS, Editeur,
805 Commer Place, coin Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

L'Emplacement de Choix pour Affaires.

Coin des rues St-Thomas et Ste-Thérèse.

Actuellement occupé comme Magasin de Chaussures,

Et la Bâtisse Simple à Deux Etages dans le Fond,

Sur la rue St Thomas.

A longue échéance et faible intérêt.

Succession d'Henry Wirth.

No 46,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 12 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Saulet, premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas, Ste-Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse, et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave de Armas ancien notaire en cette ville; lequel dit lot forme l'encoignure des rues St-Thomas et Ste-Thérèse et mesure, en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Ste-Thérèse sur une profondeur de vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage couvert en ardoises, servant de magasin de chaussures et de résidence et dans le fond une grande bâtisse à deux étages contenant 4 chambres, cit rne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit garantie par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité. 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 3 10 17 24—1 2 3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No. 46,817—Cour Civile de District.

Lundi, 11 novembre, 1895.

Dix (10) actions du fonds capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le LUNDI, 11 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre portant la date du 22 octobre 1895, lancé par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: Succession de Mme C. M Rogge, par mariage précédent Veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Dix (10) actions du fonds capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

Conditions—Comptant avant le transfert.

27 oct—27 29 nov 3 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No 46,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 26 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, le dit ordre portant la date du 18 octobre 1895, dans l'affaire intitulée succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, du quartier Delaire, îlet municipal No 339, borné par les rues Milan, Prytania, Berlin et Perrier, et désigné comme lot numéro 15 et mesure 30 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et étant à cent-trente de trente pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier. Les améliorations consistent en une résidence à deux côtés en boiscouverte en ardoises avec une bâtisse à deux étages s'y joignant, en tout à peu près 10 chambres, galerie en face, citerne, hangars, etc. et rapporte un revenu de vingt-six dollars par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il en reste, payable à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèques, liens du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Robert P. Upton, Esq. notaire public (bureau Morris building) aux frais de l'acquéreur

26 oct—26 27—nov 3 10 17 23 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Auguste Cieutat.

Nos 1,320 et 1,322 rue Espagne

MARDI, 12 NOVEMBRE 1895,

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 12 novembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 29 août 1895 et lancé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ainsi qu'un ordre amendé portant la date du 8 octobre 1895, lancé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession d'Auguste Cieutat No 46,786 du docket de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, lequel lot est désigné par le numéro 31, de l'îlet No 62 et mesure 30 pieds de face rue Espagne sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage contenant quelques sept chambres citernes, etc., et rapportent un revenu de $17 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'achat et l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph Davigneaud Sr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 1 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Marie Salles.

No 46,958.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mardi, 3 Décembre 1895,

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune.—MARDI 3 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé portant la date du 31 octobre 1895, et émis par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Jean Marie Salles, No 46,958, du dossier de la susdite cour, le dit ordre homologuant et approuvant les délibérations de l'assemblée de famille tenue le 29me jour d'octobre 1895, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, et pour le compte de la dite succession, et les parties intéressées dans la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poland, Bourgogne, Lesseps et Dauphine et désignés par les lettres D, E, F et G, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, et annexé à un inventaire pris par Marcel T. Ducros, notaire, publié le 6me jour de septembre 1895, ledit lot D mesure trente pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de cent un pieds huit pouces, entre lignes parallèles. Le lot E mesure trente pieds de face à ladite rue Poland sur une profondeur de cent un pieds huit pouces, entre lignes parallèles. Le lot F mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur une profond ur de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Le lot G mesure trente-deux pieds de face à ladite rue Bourgogne sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, au p ed américain.

Les améliorations sur le lot E consistent en un joli cottage simple avant en tout cinq chambres, hall, cuve, hangar, etc.

Les améliorations sur le lot G consistent en une belle maison en bois à deux corps de logis ayant six chambres en tout, cuve, hangar, etc.

Pour plus amples informations voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste en billets des dits acquéreurs, datés du jour de la vente, payables un et deux ans après la date respectivement, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final. Les dits billets doivent être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente doit contenir les clauses de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses de garantie. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes de l'année 1895, et de faire avec l'encanteur au moment de la vente, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son enchère.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 3 10 17 24—1 2 3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

1716...CARONDELET...1718

Entre Euterpe et Polymnie.

Dans l'affaire de Mme Euphemia McConnell et als. vs. la mineure Esther Darrah.

No 45,775.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H Robinson encanteur —Bureau 123 rue Carondelet—JEUDI 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu conformément à un jugement de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" rendu le 21 août 1895 et signé le 27 août 1895, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Euterpe et Polymnie et désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 octobre 1857 et annexé à l'inventaire de la succession de Paul Lefebre, dressé par T. Goyot, notaire, le 8 octobre 1857; le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles au pied américain.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par Henry Wolhanson architecte et voyer, déposé en l'étude de J. B. Marks ancien notaire en cette ville, comme plan No 73 des livres des plans; le dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont une résidence en briques à deux étages et deux corps de logis, désignée par les Nos 1716 et 1718 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie, chaque côté ayant hall, salon, salle à manger, cuisine et à peu près 5 chambres à coucher bien aérées, cour pavée, barrière en fer, les deux propriétés seront vendues ensemble. La résidence du No 1716 rue Carondelet est réservée pour 60 jours après le passage de l'acte de vente sans payer de loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; taxes de 1895 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent seront exigés au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acquéreur par devant Fred. Adolph, notaire.

6oct—6 13 20 27 nov 3 10 14.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Zulma Bergeron, Veuve du Dr Bernard Navarre.

No 45,353 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 septembre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, le dit ordre homologuant et approuvant les délibérations de l'assemblée de famille tenue le 29me jour d'octobre 1895, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, et pour le compte de la dite succession, et les parties intéressées dans la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No cinq, lequel dit carré est borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps) Remparts (anciennement Amour). Indépendance et Congrès. Lequel dit lot commence une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Indépendance et Bourgogne et s'étend vers la rue Remparts mesure en (mesure américaine) trente (30) pieds de face à la rue Indépendance par quatre-vingt dix huit (98) pieds neuf (9") pouces et quatre (4") lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

25 oct—25 31—nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UN—

Grand Assortiment